

Réseau de coordination et de protection des élections

26 mars 2026 | n° 10

Face à la **menace d'ingérence numérique étrangère en période électorale**, les pouvoirs publics ont décidé de renforcer le dispositif national de protection des élections par la création du **réseau de coordination et de protection des élections (RCPE)**. Ce réseau est composé **d'administrations et d'autorités indépendantes compétentes en matière électorale** : l'Arcom, la CNCCFP, le secrétariat général du Gouvernement, le ministère de l'Intérieur, VIGINUM et le Comité éthique et scientifique, chargé de suivre son activité. Ce réseau est coordonné par le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN). Le RCPE est chargé **d'évaluer la menace d'ingérences numériques étrangères** pendant la période des élections municipales, de proposer le cas échéant **la mise en œuvre de mesures de réponse** et **d'informer le grand public de manière régulière et périodique**.

Point de situation sur la menace d'ingérences numériques étrangères ciblant les élections municipales 2026

Depuis la mise en place du RCPE, quatre opérations d'INE, ciblant spécifiquement le scrutin municipal 2026, ont été caractérisées.

VIGINUM observe régulièrement le déploiement de quatre grandes stratégies malveillantes en période électorale. Ces dernières ont toutes été mobilisées par les acteurs de la menace informationnelle pour cibler les scrutins de mars 2026. L'impact des différentes opérations d'INE caractérisées par VIGINUM sur le débat public est néanmoins considéré comme limité du fait notamment d'une faible visibilité de la plupart des contenus diffusés.

Depuis le dernier bulletin publié le 19 mars 2026, aucune nouvelle opération d'ingérence numérique étrangère n'a été détectée et caractérisée par VIGINUM.

◇ **Décrédibiliser la procédure électorale**

Détail de la stratégie : cette stratégie a pour objectif de délégitimer le processus électoral pour pouvoir en contester le résultat, notamment en le présentant comme faussé, insincère, inutile, voire manipulé par les autorités garantes de son bon fonctionnement.

Semaine du 23 mars : aucune nouvelle opération d'INE n'a été caractérisée.

◇ **Alimenter la défiance vis-à-vis des médias du pays visé**

Détail de la stratégie : cette stratégie vise à délégitimer les médias pour remettre en question l'authenticité des informations diffusées, semer la confusion et pousser les citoyens à se réorienter vers des sources d'informations inauthentiques, manipulées ou fabriquées de toutes pièces, administrées par des acteurs étrangers.

Semaine du 23 mars : aucune nouvelle opération d'INE n'a été caractérisée.

◇ **Affecter la réputation d'un candidat ou d'un parti politique**

Détail de la stratégie : cette stratégie a pour objectif de modifier la perception d'un candidat auprès de l'opinion en le dénigrant ou en le promouvant, à travers différentes tactiques, techniques et procédures.

Semaine du 23 mars : aucune opération d'INE n'a été caractérisée.

◇ **Instrumentaliser certains thèmes afin de polariser le débat public numérique**

Détail de la stratégie : cette stratégie consiste pour un acteur étranger à amplifier de manière artificielle ou inauthentique la visibilité de sujets considérés comme sensibles ou susceptibles d'influencer la décision des électeurs, afin de nourrir la polarisation du débat public et accroître les divisions de la société.

Semaine du 23 mars : aucune nouvelle opération d'INE n'a été caractérisée.

Contacts presse

Gwenael.Jezequel@sgdsn.gouv.fr / Téléphone : 06 94 43 00 34

Viginum_presse@sgdsn.gouv.fr / Téléphone : 06 70 13 20 28